

CP - Périmètre de sécurité et restrictions de circulation à l'occasion des marchés de Noël

Les marchés de Noël auront cette année lieu à Colmar du jeudi 23 novembre au vendredi 29 décembre. Pour assurer la bonne tenue de cet événement, un périmètre de sécurité et des restrictions de circulation et de stationnement sont mis en place.

Du jeudi 23 novembre au vendredi 29 décembre 2023, de 11h à 19h du lundi au jeudi et de 10h à 20h du vendredi au dimanche, la circulation et le stationnement de tous les véhicules (motos et scooters inclus) seront interdits et considérés comme gênants dans les voies et places suivantes :

- Rue du Manège
- Place des Six Montagnes Noires
- Rue de la Poissonnerie
- Rue Saint-Jean
- Rue du Conseil Souverain
- Rue des Écoles : entre le quai de la Poissonnerie et la rue Saint-Jean
- Place du Marché aux Fruits
- Rue du Canard
- Impasse Hoffmeister
- Place de l'Ancienne Douane
- Petite rue des Tanneurs
- Rue des Tripiers
- Rue Basque
- Rue de l'Hôpital
- Place du Deux Février
- Place et impasse Jeanne d'Arc
- Rue des Clefs
- Rue des Marchands
- Rue Schongauer
- Rue Mercière
- Rue des Tourneurs
- Rue de l'Église
- Rue Morel
- Rue Mangold
- Rue du Mouton
- Rue des Prêtres
- Grand'Rue (y compris sur les emplacements situés à l'angle avec la rue des Blés)
- Quai de la Poissonnerie : entre la rue de la Poissonnerie et la rue des Écoles
- Impasse de la Maison Rouge
- Place du Général Hartemann
- Rue des Tanneurs
- Rue des Vignerons
- Place du Sergent-Chef Kouider Guerroudj
- Rue du Chasseur : entre le n°15 et la place Jeanne d'Arc
- Rue de la Grenouillère : entre la place Jeanne d'Arc et la rue de la Cigogne
- Rue Vauban (sauf le parking situé cour Schaefferhoff)
- Place de la Cathédrale
- Rue Étroite : entre le n°8 et la rue des Clefs
- Rue Saint-Martin
- Place de la Mairie
- Rue de Reiset
- Rue des Serruriers
- Place des Dominicains
- Place des Martyrs de la Résistance
- Rue des Boulangers : entre la rue des Têtes et la rue des Serruriers
- Place de l'École
- Passage de la Tour Verte
- Quai de la Sinn
- Square du Musée
- Place Unterlinden
- Rue du Rempart : entre le quai de la Sinn et le n°21
- Rue Saint Nicolas
- Rue de la Montagne Verte

À compter du jeudi 23 novembre 2023 à partir de 9h et jusqu'au 2 janvier 2024 au plus tard, les voies et places suivantes seront mises en impasse :

- Rue de l'Enceinte, rue des Tilleuls, rue de Theinheim, rue Ruest, rue Vauban tronçon menant à la cour Schaefferhoff, rue de l'Ours, rue d'Alspach et rue de la Corneille au débouché sur la rue Vauban
- Place de la Mairie au débouché sur la rue des Cloches
- Place de l'Ecole au débouché sur la rue Jean-Baptiste Fleurent
- Rue Basque au débouché sur la Grand'Rue
- Rue des Tripiers au débouché sur la place de l'Ancienne Douane
- Place des Martyrs de la Résistance

Du jeudi 23 novembre 2023 au vendredi 29 décembre 2023 inclus, la circulation des véhicules (motos et scooters inclus) sera autorisée dans les deux sens dans les voies suivantes :

- Rue des Augustins : pour les riverains et les autorités administratives et pénitentiaires
- Rue Berthe Molly, tronçon compris entre la rue Chauffour et la Grand'Rue : pour les riverains
- Rue Pfeffel : pour les riverains.
- Rue des Blés, tronçon compris entre la rue Chauffour et la rue du Lycée : pour les riverains

Du jeudi 23 novembre 2023 au 1er janvier 2024 inclus la circulation sera interdite :

- Rue Turenne sur le pont de la Petite Venise, avec mise en impasse de la rue Turenne
- Place Unterlinden par l'accès Ouest
- Place de l'École par la rue Jean-Baptiste Fleurent.

Du jeudi 23 novembre 2023 au 1er janvier 2024 inclus, les sens de circulation seront inversés dans la rue de Reiset : les véhicules circuleront dans le sens Sud-Nord de la place des Martyrs de la Résistance vers la rue des Clefs.

Du jeudi 23 novembre 2023 au 1er janvier 2024 inclus, la rue Vauban sera mise en impasse au débouché sur la rue du Nord et la circulation y sera autorisée à double sens.

Retrouvez toutes les informations complémentaires relatives à la circulation et au stationnement des véhicules pendant la période de Noël sur [colmar.fr](https://www.colmar.fr)

CONTACT PRESSE

Manon Lovasz - Attachée de presse
Ville de Colmar - Colmar Agglomération
06 79 80 49 18
manon.lovasz@colmar.fr

[colmar.fr](https://www.colmar.fr)